

Chapitre 3

Section 3.06

Waterfront Toronto

Suivi par le Comité permanent des comptes publics de la section 3.15 du *Rapport annuel 2018*

Le 27 mai 2021, le Comité permanent des comptes publics (le Comité) a tenu une audience publique au sujet de notre audit de 2020 à propos du document Gestion et sécurité du sang.

Le 11 décembre 2019, le Comité permanent des comptes publics (le Comité) a tenu une audience publique au sujet de notre audit de Waterfront Toronto de 2018. Le Comité a déposé un rapport sur cette audience à l'Assemblée législative en avril 2021. La version intégrale du rapport peut être consultée au <https://www.auditor.on.ca/fr/content-fr/standingcommittee/standingcommittee-fr.html>.

Le Comité a formulé cinq recommandations et a demandé à Waterfront Toronto et au ministère de l'Infrastructure (le Ministère) de lui soumettre leur réponse au plus tard en août 2021. Waterfront Toronto a présenté une réponse officielle au Comité le 12 août 2021.

Certains points soulevés par le Comité étaient semblables aux observations de l'audit que nous avons mené en 2018 et dont nous avons effectué un suivi en décembre 2020. L'état de chacune des mesures recommandées par le Comité est indiqué à la **figure 1**.

Nous avons effectué des travaux d'assurance entre avril et août 2022 et nous avons obtenu de Waterfront Toronto et du ministère de l'Infrastructure une déclaration écrite selon laquelle, le 15 novembre 2022, ils nous

avaient fourni une mise à jour complète sur l'état des mesures recommandées par le Comité.

Conclusion globale

Au 15 novembre 2022, 46 % des mesures recommandées par le Comité avaient été pleinement mises en œuvre, et 30 % étaient en voie de l'être. Trois des mesures recommandées ne s'appliquent plus après que Sidewalk Labs a annoncé en mai 2020 qu'elle ne poursuivrait plus le projet de ville intelligente à Quayside.

État détaillé des mesures recommandées

La **figure 2** présente les recommandations et les détails de l'état des mesures, d'après les réponses de Waterfront Toronto et du ministère de l'Infrastructure et notre examen des informations fournies.

Figure 1 : Résumé de l'état des mesures recommandées dans le rapport d'avril 2021 du Comité

Préparée par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

APERÇU DE L'ÉTAT DES RECOMMANDATIONS						
Nombre de mesures recommandées		État des mesures recommandées				
		Pleinement mise en oeuvre	En voie de mise en oeuvre	Peu ou pas de progrès	Ne sera pas mise en oeuvre	Ne s'applique plus
Recommandation 1	3		3			
Recommandation 2	3	3				
Recommandation 3	1	1				
Recommandation 4	2	2				
Recommandation 5	4		1			3
Total	13	6	4	0	0	3
%	100	48	30	0	0	24

Figure 2 : Résumé de l'état des mesures recommandées dans le rapport d'avril 2021 du Comité

Préparée par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

Recommandation du Comité	État détaillé
Recommandation 1 Le Comité permanent des comptes publics recommande que le ministère de l'Infrastructure, de concert avec ses partenaires gouvernementaux : • définisse clairement le mandat de Waterfront Toronto et des autres organismes s'intéressant au secteur riverain; État : En voie de mise en œuvre d'ici septembre 2023. • renforce les pouvoirs dont dispose Waterfront Toronto pour faire exécuter ses recommandations une fois celles-ci approuvées par ses partenaires gouvernementaux; État : En voie de mise en œuvre d'ici septembre 2023. • favorise la coopération entre les organismes intéressés ayant mandat de voir au développement économique du secteur riverain. État : En voie de mise en œuvre d'ici septembre 2023.	Les trois ordres de gouvernement ont amorcé un examen stratégique du mandat de Waterfront Toronto, des initiatives actuelles et futures, du cadre de gouvernance et des perspectives financières, ainsi que du chevauchement potentiel entre les organismes s'intéressant au secteur riverain. Un consultant a été embauché et a exécuté une étude préliminaire en avril 2021 afin de mieux informer les trois ordres de gouvernement sur l'examen stratégique élargi. En octobre 2021, la Ville de Toronto a publié le premier rapport du personnel municipal sur une vision renouvelée pour la revitalisation du secteur riverain et sur le renforcement de la capacité de Waterfront Toronto de mettre en œuvre les recommandations déjà approuvées. Le rapport comprenait l'étude préliminaire du consultant. Un deuxième rapport du personnel municipal a été soumis au conseil municipal en juillet 2022; il contenait les résultats de la consultation publique de la Ville sur sa vision renouvelée pour le secteur riverain de Toronto, les priorités en matière de projet et l'état des discussions entre les trois ordres de gouvernement. Plus précisément, le rapport a indiqué que les trois ordres de gouvernement ont participé à des discussions préliminaires sur la prochaine étape de la revitalisation du secteur riverain, que d'autres discussions intergouvernementales sont nécessaires pour déterminer la portée des travaux et le financement disponible, et que les fonctionnaires des trois ordres de gouvernement étudient également des options pour prolonger le mandat de 25 ans de Waterfront Toronto, qui expirera autrement en 2028. Le rapport prévoyait la présentation, en septembre 2023, d'un autre rapport faisant le point sur les intérêts provinciaux et fédéraux et comprenait un plan d'action de mise en œuvre élaboré par la Ville. Le Ministère prévoit achever toutes les mesures de suivi relatives à cette recommandation d'ici septembre 2023.
Recommandation 2 Le Comité permanent des comptes publics recommande que Waterfront Toronto : • se consacre prioritairement à améliorer sa viabilité financière en examinant les solutions de collecte de fonds et de financement et les occasions de générer des recettes; État : Pleinement mise en œuvre.	Comme nous l'avons indiqué dans notre suivi de l'audit de Waterfront Toronto (section 1.15 du Rapport annuel 2020), Waterfront Toronto met en œuvre son plan d'action en matière de collecte de fonds de décembre 2019. Dans le cadre de ce plan d'action, Waterfront Toronto a embauché en 2021 deux employés expressément chargés des activités de collecte de fonds, a élaboré une étude philanthropique pour les lieux publics partagés, a établi un bassin de mécènes comptant plus de 100 donateurs qualifiés éventuels, a obtenu le consentement requis des trois gouvernements en matière de revenu et a élaboré un protocole d'entente (PE) en 2022 avec la Ville de Toronto pour appuyer la collecte de fonds.

Recommandation du Comité	État détaillé
• se dote de bons mécanismes de communication et de reddition de comptes auprès des bailleurs de fonds potentiels; État : Pleinement mise en œuvre. • s'assure que son conseil d'administration procède à un examen suffisant de toute entente de collecte de fonds avant d'approuver et de signer celle-ci. État : Pleinement mise en œuvre.	En 2021, Waterfront Toronto a amorcé un dialogue avec des donateurs éventuels et des membres actuels et passés du conseil d'administration pour discuter des possibilités de philanthropie dans le secteur riverain. Il a également organisé deux sorties en bateau à l'intention des mécènes pour informer les donateurs éventuels des projets de Waterfront Toronto. À la suite des efforts de financement de Waterfront Toronto, un don de 25 millions de dollars a été engagé pour aménager un itinéraire consacré à l'art dans le secteur riverain. De plus, la première entente de financement a été mise en place en décembre 2021, dans le cadre de laquelle Waterfront Toronto doit recevoir d'une fondation de bienfaisance une subvention de 1,3 million de dollars aux fins d'une installation artistique permanente. L'entente comprenait des sections sur la reddition de comptes à la fondation, comme la notification écrite du début des travaux de construction et la présentation de rapports sur les faits importants à signaler pendant les travaux. Le conseil d'administration a délégué au président et chef de la direction et aux cadres supérieurs de Waterfront Toronto le pouvoir de conclure des ententes de financement. Cependant, tous les trimestres, la direction présente au conseil d'administration des rapports sur les activités de financement, ce qui comprend les modalités des ententes prévues de plus de 5 millions de dollars. Par exemple, les modalités de l'ébauche du PE de 2022 avec la Ville de Toronto ont été présentées au conseil aux fins d'examen et d'approbation en décembre 2021.
Recommandation 3 Le Comité permanent des comptes publics recommande que Waterfront Toronto consulte son conseil d'administration et le Comité directeur intergouvernemental avant de signer une entente officielle ou de faire une annonce publique. État : Pleinement mise en œuvre.	Comme nous l'avons indiqué dans notre suivi de l'audit de Waterfront Toronto (section 1.15 du Rapport annuel 2020), Waterfront Toronto et les trois ordres de gouvernement ont signé un protocole d'entente (PE) en juillet 2020 pour préciser la relation entre chaque partie et leurs rôles et responsabilités. Le PE établit des protocoles de communication selon lesquels Waterfront Toronto [traduction] « communiquera avec les trois ordres de gouvernement par l'entremise du Comité directeur intergouvernemental et des comités du personnel, s'il y a lieu, au sujet des questions importantes, et veillera à ce que des copies des documents pertinents soient distribuées à l'avance ». Waterfront Toronto tient régulièrement des réunions trimestrielles avec son conseil d'administration et le Comité directeur intergouvernemental au sujet de toutes les questions, y compris les ententes importantes et les annonces. Par exemple, la dernière annonce publique de Waterfront Toronto, le 15 février 2022, a été faite conformément au protocole de communication énoncé dans le PE de juillet 2020. Cette annonce a été faite après plus de 18 mois de consultations, dont sept réunions du Comité directeur intergouvernemental et neuf réunions du conseil d'administration sur la question. Waterfront Toronto a transmis les documents de communication relatifs à cette annonce aux membres du Comité directeur intergouvernemental le 11 février 2022, puis le 15 février 2022 après leur approbation par son conseil d'administration.

Recommandation du Comité	État détaillé
Recommandation 4 Le Comité permanent des comptes publics recommande que Waterfront Toronto : • améliore la communication entre sa haute direction, son comité des finances, d'audit et de gestion des risques et son conseil d'administration en ce qui concerne le coût et le processus du projet de protection des terrains portuaires contre les inondations; État : Pleinement mise en œuvre. • rende régulièrement des comptes au conseil d'administration à propos du travail et des conclusions de l'expert-conseil indépendant en matière de risque, du groupe d'examen des immobilisations par les pairs et d'Independent Capital Monitor concernant les évaluations des risques dans le cadre du projet de protection des terrains portuaires contre les inondations. État : Pleinement mise en œuvre.	Depuis mai 2021, Waterfront Toronto fournit régulièrement des mises à jour à sa haute direction, à son comité des finances, d'audit et de gestion des risques et à son conseil d'administration concernant le coût et le processus du projet de protection des terrains portuaires contre les inondations. Plus précisément, il fournit des rapports trimestriels par l'entremise d'Independent Capital Monitor depuis novembre 2018, et à partir de mai 2021, des rapports semestriels sur les prévisions des coûts et les mises à jour des risques produits par l'expert-conseil indépendant en matière de risque qui décrivent l'état d'avancement du projet et contiennent des analyses des réserves pour éventualités et des risques pour assurer la réussite du projet. Le groupe d'examen des immobilisations par les pairs fournit des commentaires et des conseils à la direction conformément à son mandat. La direction a informé le conseil d'administration des mesures prises à la suite des conseils formulés par le groupe, le cas échéant.
Recommandation 5 Le Comité permanent des comptes publics recommande que le ministère de l'Infrastructure, de concert avec ses partenaires gouvernementaux : • poursuive l'étude des problématiques relatives à l'aménagement d'une ville intelligente à Toronto afin de déterminer quels moyens juridiques sont nécessaires à la protection de l'intérêt public; État : Ne s'applique plus.	Comme nous l'avons indiqué dans notre suivi de l'audit de Waterfront Toronto (section 1.15 du Rapport annuel 2020), Sidewalk Labs a annoncé en mai 2020 qu'elle ne poursuivait plus le projet de ville intelligente à Quayside. Waterfront Toronto a annoncé publiquement en février 2022 qu'elle avait choisi Dream and Great Gulf pour aménager le secteur de Quayside pour un usage mixte, et notamment y construire plus de 800 logements abordables, des espaces publics et un centre artistique emblématique à usages multiples. Le Ministère a d'abord souligné que cette mesure recommandée serait traitée dans le cadre de la Stratégie ontarienne relative aux données, qui sera exécutée par les Services numériques de l'Ontario, une division relevant du ministère des Services au public et aux entreprises. Bien que la recommandation demande au Ministère de continuer d'étudier les questions entourant l'aménagement d'une ville intelligente à Toronto, le ministère de l'Infrastructure a précisé qu'il n'existe actuellement aucun plan pour la création d'une ville intelligente à Toronto et que Waterfront Toronto n'envisage pas de ville intelligente dans le cadre d'aménagements futurs. Les Services numériques de l'Ontario ont indiqué qu'étant donné qu'il n'existe actuellement aucun plan provincial pour une ville intelligente en Ontario, ils n'ont reçu aucune orientation concernant la mise en œuvre d'un cadre stratégique par voie législative pour guider l'aménagement de futures villes intelligentes.

Recommandation du Comité	État détaillé
- évalue si Waterfront Toronto aurait besoin d'un renforcement de la supervision directe de ses pratiques ou s'il y aurait moyen de simplifier sa structure de gouvernance; État : En voie de mise en œuvre d'ici septembre 2023. - élabore par voie législative un cadre stratégique qui guiderait l'aménagement d'une ville intelligente, en apportant des solutions aux problèmes touchant la propriété intellectuelle; la propriété et la collecte des données; la sécurité et la protection de la vie privée; la protection du consommateur et les autres aspects juridiques; le développement d'infrastructure; et le développement économique; État : Ne s'applique plus. - améliore les communications et consulte le public concernant l'aménagement et le potentiel d'un projet de ville intelligente. État : Ne s'applique plus.	Comme il a été mentionné ci-dessus pour la recommandation 1, les trois ordres de gouvernement ont entrepris un examen stratégique du mandat et de la structure de gouvernance de Waterfront Toronto, qui devraient être achevé d'ici septembre 2023. Les Services numériques de l'Ontario ont indiqué qu'étant donné qu'il n'existe actuellement aucun plan provincial pour une ville intelligente en Ontario, ils n'ont reçu aucune orientation concernant la mise en œuvre d'un cadre stratégique par voie législative pour guider l'aménagement de futures villes intelligentes.